



ASSOCIATION DE LA  
FILIERE BIOLOGIQUE  
EN REGION CENTRE  
VAL DE LOIRE

[www.bio-centre.org](http://www.bio-centre.org)

**BIO CENTRE**  
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**

**du 2 juin 2015**

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Blois le 2 juin 2015 à 14h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 7 mai 2015.

Présents

Administrateurs titulaires :

- Jacques Dyonet (La Riche en Bio)
- Emmanuel Leroux (Confédération Paysanne)
- Serge Boutron (Au Fournil St Honoré)
- Jean-Marie Bellières (Sidesup)
- Serge Mautouchet (SMC Serge Mautouchet)
- Julien Jansen (GAEC du Coudray)
- Philippe Riffard (SCA le Biotope)
- Jean-François Vincent (EARL de la Chaume du Chat)

Administrateurs suppléants :

- Pascal Lambert (Domaine les Chesnaies)

Autres :

- Jacques Sappei (directeur Bio Centre)
- Jean-Christophe Grandin (Bio Centre)

Absents / excusés

Administrateurs titulaires :

- Christophe Fertré (Biocoop Salut Terre)
- Dominique Rabreau (Biocoop Saran)
- Coralie Demeure (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire)
- Éric Lelièvre (FRSEA Centre)
- Christophe Vauris (Coop de France Centre)
- Philippe Leseure (LSDH)
- Gilles Renart (Axéreal bio)
- Emmanuel Bourgy (SCEA Les Riollières)
- Claude Gaulandeau (EARL de Pontijou)
- Sylvain Pothier

Administrateurs suppléants :

- Martine Trofleau (Association La Presle)
- Patrice Charbonnel (Seat Meal / 7000)
- Louissette Daubignard (Chambre régionale d'agriculture)
- Pascal Vergnaud (MFR de l'Orléanais)
- Philippe Machelidon (Conserveries du Blaisois)
- Michel Boulai (GIE Porc bio du Centre)
- Joël Durand (GAEC Val Pré Vert)
- Vincent Touzeau (GAEC Saute Mouton)

Au total, 9 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

1. Approbation des procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration du 23 avril 2015.
2. Election du bureau pour l'année 2015-2016
3. Compte-rendu de la réunion du GRAB ou collège « producteurs » du 2 juin et points proposés à l'ordre du jour.
4. Point sur le Feader
5. Point sur la RHD
6. Conjoncture des filières biologiques.
7. Point sur les nouveaux projets pour 2016
8. Divers

En introduction, le président demande à Jean-Marie Bellières, nouvel administrateur, de se présenter ainsi que son entreprise. Ses propos sont très positifs sur l'introduction de l'activité bio à la Sidesup, ainsi que sur l'attitude des agriculteurs bios au sein de la coopérative.

## **1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 avril 2015**

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

## **2. Election du bureau 2015-2016**

Le président fait part des candidatures exprimées pour le bureau.

<b>Président</b>	Jean-François Vincent
<b>Vice-président (amont)</b>	Emmanuel Bourgy
<b>Vice-président (aval)</b>	Serge Boutron
<b>Secrétaire</b>	Julien Jansen
<b>Trésorier</b>	Dominique Rabreau
<b>Trésorier suppléant</b>	Christophe Fertré
	Serge Mautouchet

Il demande aux membres du conseil s'il y a d'autres candidats et s'ils souhaitent s'exprimer sur ce sujet.

Aucun commentaire n'est fait.

***Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette proposition.***

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## **3. Restauration hors domicile**

Un nouveau projet sur la restauration hors domicile est en cours de montage avec l'appui des professionnels qui étaient précédemment impliqués dans le projet Self Biocentre.

Aujourd'hui un projet de convention de partenariat Bio Centre/GAB avec un distributeur de la RHD, TERNAO, filiale 100% bio de Mag Fruit, a été élaboré. Il a été proposé aux GAB et à Ternao.

Les GABEL, GABB18, GABBTO sont favorables, le GABLEC ne la signera pas. Le GABOR s'interroge sur la compatibilité avec son projet. Le GDAB doit se prononcer mais semble favorable.

Le premier retour de Ternao semble positif mais nous attendons la réponse officielle.

A noter que cette convention avec Ternao n'est pas exclusive et pourra être proposée à d'autres opérateurs économiques. Elle n'implique pas non plus l'obligation pour les producteurs de passer exclusivement par Ternao.

### Extrait du projet de convention :

**Article 1 :** Les objectifs poursuivis par les deux parties de cette convention:

- Développer le marché de la restauration collective bio en région Centre-Val de Loire en fournissant prioritairement des aliments produits ou transformés en région,
- Contribuer à une meilleure structuration de la filière (de la production jusqu'à la consommation),
- Permettre une juste répartition de la valeur ajoutée entre les différents opérateurs.

**Article 3 :** TERNAO s'engage à :

- S'approvisionner prioritairement en produits bio issus de la production et de la transformation régionale et augmenter progressivement l'appro régional,
- Appliquer une grille tarifaire traduisant les coûts de production des fournisseurs régionaux et définie en concertation avec la commission RHD (ex : mercuriales Val Bio Centre pour l'achat des fruits & légumes),
- Reconnaître la commission RHD de Bio Centre et son président comme étant l'interlocuteur représentant la filière bio et solliciter ce dernier pour toute situation nouvelle ou dérogeant aux conditions préalablement définies avec celle-ci (évolution tarifaire, disponibilité des produits, qualité, planification...),

Ce projet comporte également la création d'une commission réunissant l'ensemble des professionnels membres de Bio Centre et des GAB qui fourniront la RHD dans le cadre de cette convention. Cette commission comportera des agriculteurs et des opérateurs aval.

Le président de cette commission sera l'interlocuteur de Ternao pour aborder toutes les questions au nom des membres, notamment les dérogations à la grille de prix.

La commission participera à la définition du projet régional du réseau Bio Centre / GAB. Elle assurera la promotion et accompagnera l'organisation de l'approvisionnement de la RHD régionale dans le cadre d'une démarche collective et structurante pour nos filières.

Serge Boutron pense qu'il serait pertinent d'amener les boulangers conventionnels à produire du pain bio afin de servir la RHD. Il évoque les difficultés de se fournir localement en farine bio, les grands meuniers étant extérieurs à la région.

## 4. Feader

La dynamique régionale de conversion suite à Ambition Bio et la nouvelle PAC montre une progression importante des surfaces dès l'année 2015. (cf. estimations du GRAB ci-dessous)

### Dynamique conversion région Centre 2015 (évaluation avant annonce plafond)

Production	Conversion très probable Surface (ha)	Conversion probable Surface (ha)	Conversion peu probable Surface (ha)	Total par production Surface (ha)
Maraîchage	11	-	-	11
Viticulture	40	-	-	40
Cultures annuelles	3712	1748	1138	6598
Prairies	1400	380	220	2000

#### Cultures annuelles

dpt	surf (ha)	
18	3688	55,90%
28	389	5,90%
36	941	14,26%
37	580	8,79%
41	500	7,58%
45	500	7,58%

6598

#### Prairies / élevage

dpt	surf (ha)	
18	554	27,70%
28	40	2,00%
36	1090	54,50%
37	316	15,80%

2000

Il est probable d'après les membres du CA que les surfaces en viticulture et élevage seront supérieures à celles annoncées dans le tableau, mais sans être de nature à changer l'ordre de grandeur.

Depuis octobre dernier, le conseil régional s'est engagé à financer l'ensemble des surfaces en bio sur toute la période, avec la possibilité ouverte de faire des contrats d'un an en 2020.

Depuis, l'enveloppe 2015 affectée par la DRAAF est de **5,5 M€**, soit une enveloppe totale, hors agences de l'eau, à engager de **22 M€** (Etat: 5,5M€ soit 25% + FEADER: 16,5M€ soit 75%) soit 82,5 % de l'enveloppe actuelle de la maquette 2014-2020.

Au vu de ces chiffres, il a été décidé de plafonner l'aide à la conversion à 30 000€ et celle au maintien à 15 000€. Cette dernière sera attribué en priorité aux exploitations avec une SAU 100% bio, puis >90%, puis >80%, et ainsi de suite jusqu'à 50%.

Reste donc pour la période 2016 / 2020 environ 5M€, ce qui sera insuffisant pour couvrir les nouveaux engagements. Le Conseil régional s'est engagé à proposer un redéploiement vers les mesures bio (en fonction notamment du volume financier des MAEC) d'environ 4 à 6 millions de FEADER lors de la révision à mi parcours.

## 5. Conjoncture

Jean-Marie Bellières évoque un marché de la luzerne en phase de rééquilibrage après 3 années de baisse liées à l'intégration par les éleveurs de la production nécessaire à l'alimentation de leur bétail. En 2015 les ventes sont supérieures à la production. La qualité en bio est irrégulière.

Serge Boutron note que le marché de la boulangerie en général stagne voire régresse alors que la boulangerie bio est en hausse d'environ 5%.

Serge Mautouchet parle d'une crise actuelle dans le porc bio. Jean-François évoque l'insuffisance du prix d'achat aux éleveurs ; Dans l'ouest les prix ont augmentés d'environ 10 à 15c ce qui est satisfaisant alors qu'en région Centre l'augmentation n'est que de 5c. La faiblesse du prix d'achat des porcelets (84€ au lieu de 90€ souhaitable) explique également le manque de naisseur. Serge Mautouchet informe que le GIE Porc bio du Centre va entreprendre une action sur le prix. Ce GIE travaille par ailleurs avec Ternao sur la RHD et de manière satisfaisante. Il livre la plateforme ou en direct.

Jacques Dyonet confirme une demande croissance sur les AMAP, et un âge moyen des membres en baisse avec de nombreuses jeunes familles avec enfants.

En viticulture, Pascal Lambert note un manque de consommation en 2014, et au niveau de la production un problème de maladie du bois principalement sur les vignes de 25 à 50 ans et parfois aussi sur des vignes d'une dizaine d'année. L'association interprofessionnelle des vins bio du Val de Loire (AIVB VL) se développe bien car elle répond à un besoin spécifique des viticulteurs bio, ce que ne fait pas l'interprofession générale. Les salons qu'elle organise avec l'appui de Bio Centre ont un réel succès. Pour le salon des vins d'Angers, Interloire n'accompagne plus les vigneron car l'interprofession envisage de mettre en place un autre grand salon équivalent à Millésime bio mais concernant les régions Nord. L'AIVB souhaite rester dans le cadre du salon d'Angers mais en étendant à d'autres régions, à commencer par les pays de la Loire. Cette région a déjà manifesté son intérêt pour ce projet. Reste à obtenir également l'appui de la région Centre.

Julien Jansen parle d'un marché des céréales bio intéressant avec des opérateurs confiants.

Jean-François Vincent confirme une baisse des prix du conventionnel en viande bovine ce qui permet de retrouver un différentiel intéressant avec la bio.

Philippe Riffard constate une augmentation des ventes en légumes en marché de détail et magasins. Il réaffirme la nécessité de défendre un niveau de prix rémunérateur pour

l'agriculteur en ayant une démarche d'explication des impacts positif du bio aux consommateurs ou aux chefs de rayon en magasins.

## 6. Idées de projet 2016

Jacques Sappei présente les projets et idées de projet pour 2016

### Les projets engagés avec des partenaires pour 2016

SECALIBIO: alimentation 100% bio des monogastriques (volets production végétale + alimentation animale) – Casdar Itab/IBB/Chambres pays de Loire
Abattage de proximité: référence technico-éco; étude sociologique...- Casdar Fadear
Desaisonnalisation de la reproduction des caprins (PSDR* / INRA Tours)
SABECH: Bien être animal sur la chevrete – PSDR* / INRA Bourges

### Les idées évoquées en interne avec les salariés

Prestation payante: Aider les éleveurs de porc et volaille à établir les rations alimentaires
Suivre un réseau de fermes (références technico-éco; démonstration/conventionnel; expérimentation...)
Organiser des évènements sur la transmission
Accompagner le développement de charcuterie bio
Animation d'un groupe arbo / accompagnement technique (CAP filière)
Participer à l'organisation d'un salon bio / grand Nord (projet ABPicardie)
Participer aux journées Inpact 2016
RHD: développer le bio en restaurants d'entreprise
Action d'approvisionnement local bio des magasins: étendre l'action aux opérateurs aval
Promouvoir la marque Bio Cohérence.

Sur le réseau de ferme à suivre est mis en avant surtout la nécessité de travailler sur les coûts de revient, particulièrement en élevage.

La transmission est prise en charge par d'autres partenaires (Chambres, Adear) ; Il convient si on va plus loin de travailler notre projet avec eux.

Sur le porc, les besoins sont au moins autant en boucherie qu'en charcuterie. Il serait intéressant de réaliser d'abord une étude pour bien qualifier le besoin.

La marque Bio Cohérence manque aujourd'hui de reconnaissance. Peut-être la mise en avant d'une marque locale dans le cadre de projets en cours pourrait être pertinente ?

## 7. Questions diverses

### ***Adhésion de nouveaux membres***

Raison sociale	Civilité	Nom	Prénom	CP	Ville	Collège	Activité
EM'BIO BIOMONDE TAVERS	Mme	PRINCE	MYRIAM	45190	TAVERS	DISTRIBUTEUR	MAGASIN SPECIALISE BIO
SARL MARGUERITE LES SOURCES DE GAYA	Mme	FAVRIE	VERONIQUE	36300	LE BLANC	DISTRIBUTEUR	MAGASIN SPECIALISE BIO
CENTRE ODAL	Mme	ETIENNE	ODILE	45640	SANDILLON	DISTRIBUTEUR	MAGASIN SPECIALISE BIO

***Le président demande au conseil d'administration d'approuver ces demandes d'admissions.***

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### ***Adhésion croisée avec Inpact***

L'association Inpact a proposé une adhésion croisée avec Bio centre.

***Le président demande au conseil d'administration d'approuver l'adhésion croisée avec l'association Inpact.***

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### ***Prise de part sociale dans l'association « Atelier paysan »***

La prise de part sociale a été actée lors du CA du 15 février à hauteur de 2 parts soit 200€. Or les statuts de cette SCIC prévoient un minimum de 5 parts pour les associations.

***Le conseil vote à l'unanimité la prise de 5 parts sociales dans la SCIC Atelier paysan.***

### ***Remplacement d'Emmanuel Leroux***

Emmanuel Leroux souhaite être remplacé par Yves-Marie Hahusseau pour représenter la Confédération Paysanne au sein du CA de Bio Centre. Le conseil valide la participation de Yves-Marie Hahusseau au conseil d'administration en tant que représentant de la Confédération Paysanne.

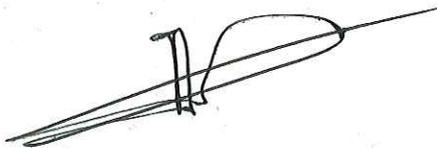
---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17 h 30.

Fait à Blois, le 2 juin 2015,

Le secrétaire

Julien JANSEN



Le président

Jean-François VINCENT

